

Les Nouvelles de **Corenc**



**BIBLIOTHÈQUE VACANCES, LE TEMPS DE LIRE
PRATIQUE L'ÉTÉ À CORENC
À LA CONDAMINE MAX LAIGNEAU DE RETOUR**



Une remise prémonitoire

Samedi 15 juin, a eu lieu en salle André Mure-Ravaud, la remise des ceintures aux judokas du club de Corenc, en présence de la présidente, Astrid Casert, de la secrétaire, Agnès Gicquel, de Carine de Verchère, professeur du club et des élus, Isabelle Coste, Françoise Barthélémy et Jean-Damien Mermillod-Blondin. Chacun ayant pu faire admirer aux parents et amis venus l'encourager les progrès réalisés au cours de l'année, Jean-Damien Mermillod-Blondin remet à chacun de ceux qui avaient franchi une étape l'insigne de leur nouveau grade, sous la forme d'une ceinture jaune, orange, verte, bleue ou marron. Moins d'une semaine plus tard, c'est lui qui recevait, sous la forme d'une écharpe tricolore, l'insigne de son nouveau grade...!



Goûter des familles à La Providence

Samedi 15 juin, en présence de Mme Fustinoni, directrice de La Providence, de MM. Baudain et Larduinat, respectivement président et directeur général de l'association Marc Simian, de Mireille Quaix, adjointe au maire de Corenc et membre du conseil d'administration de l'association, de Catherine Witomski, adjointe chargée des affaires sociales et de la culture, de Jean-Damien Mermillod-Blondin, alors conseiller municipal, questeur chargé des finances, un sympathique goûter festif a été organisé par la direction de l'établissement et préparé avec beaucoup d'application par le personnel de cuisine.

La présence d'un accordéoniste passant au milieu des tables et entonnant des chansons anciennes a ravi les résidents.

L'association EnVie, nouvelle association des familles de résidents, a déambulé au milieu des tables via une représentante transformée en « femme-sandwich »!

De nombreuses familles ont pu ainsi passer un agréable moment aux côtés de leur parent.

Petit théâtre japonais pour les enfants de la crèche

Le petit-déjeuner du 14 juin avec les parents et les enfants de la crèche, animé par une présentation du Kamishibai, petit théâtre japonais; les enfants avaient dessiné chaque planche, guidés par l'animatrice Marion. Quelle créativité chez ces tout-petits, et quel sens artistique!





A l'écoute et aux côtés des Corençais

Madame, Monsieur,
chers Amis,

Au moment où j'écris ces lignes, j'entame ma troisième journée de maire de Corenc, mission dans laquelle je m'engage avec enthousiasme. Les heures qui viennent de s'écouler depuis que notre Doyen, Jacques Flandrin, m'a remis l'écharpe emblème de ma fonction ont été riches et passionnantes. J'ai la chance, ayant été en charge des finances communales ces dernières années, d'avoir une vision d'ensemble, une vision transversale de l'activité communale. Pour autant, je dois maintenant m'atteler à maîtriser de manière approfondie des sujets qui me sont moins directement familiers, qu'il s'agisse par exemple de la gestion de nos ressources humaines, de l'urbanisme ou des travaux. Chaque question est complexe et doit être appréhendée tout à la fois du point de vue de la commune, de celui des habitants et aussi dans le contexte plus vaste de l'agglomération et du bassin de vie.

D'ores et déjà, j'ai pris la décision d'ajourner le projet de logements chemin des Pierres. Je tiens à être clair, Corenc doit produire du logement accessible à tous, jeunes actifs, personnes isolées ou familles, il en va de son intérêt et aussi du respect des lois. Pour autant, j'estime qu'à ce jour ce projet pose des questions légitimes, demande sans doute des améliorations et nécessite pour ce faire une réflexion plus approfondie en concertation avec les riverains et la communauté éducative puisqu'il est implanté de manière contiguë à l'école du village. Deux délibérations devaient être examinées par le conseil municipal le 25 juin afin d'actualiser le projet tel qu'il avait été approuvé, à l'unanimité le 3 octobre dernier, j'ai décidé de les retirer pour le moment.

Conformément à ce que j'ai annoncé, je tiens à ce que sur chaque dossier important, tant les élus que les Corençais qui le souhaitent puissent s'exprimer et contribuer à trouver ensemble les solutions les plus satisfaisantes afin de concilier les aspirations de chacun avec les enjeux collectifs.

Un autre sujet est au cœur de mes préoccupations. Il y a quelque temps les parents d'élèves ont exprimé auprès de la mairie leurs inquiétudes au sujet des dangers potentiels présentés par les antennes de téléphonie mobile. Monsieur le Préfet de l'Isère a été saisi afin qu'une expertise indépendante soit conduite sous l'autorité de l'État. Il vient de nous répondre en s'engageant à faire examiner cette question. Soyez assuré que je vais être particulièrement vigilant à ce que toute diligence soit faite dans ce dossier car, moi-même, père d'enfants d'âge scolaire, je ne saurais tolérer qu'il existe le moindre doute sur la conformité de ces installations. Naturellement, parent et enseignants seront associés à mes démarches.

Conformément à ce que j'ai annoncé dès le soir de mon élection, je veux être un maire à l'écoute, pleinement aux côtés des Corençais dans leurs préoccupations quotidiennes.

Jean-Damien Mermillod-Blondin,
maire de Corenc

Contactez votre maire par e-mail !

Pour contacter le maire de Corenc, c'est très simple, envoyez-lui un courriel à l'adresse suivante: lemaire@ville-corenc.fr



Sommaire

2 Ça s'est passé le mois dernier

En photos, les principaux événements de la vie corençaise

3 Editorial À l'écoute et aux côtés des Corençais

4-5 Portfolio Jean-Pierre Vicario :

18 ans de mandat en 18 photos

6-13 En direct de la mairie Jean-

Damien Mermillod-Blondin, nouveau maire de Corenc (ci-contre) •

Le discours de Jean-Pierre Vicario

au conseil municipal du 18 juin

2013 • Jean-Damien Mermillod-

Blondin : "Élus et habitants doivent travailler ensemble" •

Vacances : prenez le temps de lire

• Second forum de la fortification

alpine • Le plan canicule • L'été à

Corenc • La route des forts et

châteaux : de Corenc à la Grande

Chartreuse

14 Vie démocratique Libre expression

15 Les associations

16 A La Condamine Max Laigneau de retour

Jean-Pierre Vicario: 18 an



Jean-Pierre Vicario est élu maire de Corenc le 18 juin 1995.



Inauguration du service de l'Ami'Bus en 1998 en présence du sénateur Charles Descours.



Remise de trois médailles du travail à des membres du personnel communal en janvier 1999.



Le nouveau conseil municipal à l'occasion de la première réélection en avril 2001.



Lors de l'inauguration de la Maison des Arts en octobre 2001, le maire félicite Maryvonne Joire, responsable de l'école de musique.



Le 17 décembre 2001 est signé le premier contrat "Petite enfance" en présence notamment de deux élus corençaises, Anny Castelli et Sandrine Chaix. La future crèche des Moufflets fait partie des projets retenus dans ce contrat.



En avril 2002, est remis aux maires des communes du Sappey (Roger Caracache) et de Corenc, le rapport d'évaluation des travaux à entreprendre au fort du Saint-Eynard, réalisé par Jean Guibal, conservateur en chef du patrimoine de l'Isère.



Visite au cours de l'été 2004 de l'usine de traitement des déchets ménagers d'Athanor avec Didier Migaud, président de La Métro.



Pose de la première pierre de la Maison de l'enfance le 26 mai 2005 en présence du député Richard Cazenave, du sénateur Guy Cabanel et des élus corençais, Monique Sacchi-Meunier et Jean Hovhannessian.

s de mandat en 18 photos



Le conseil municipal du troisième mandat de Jean-Pierre Vicario en avril 2008.



Inauguration du Forum des associations en septembre 2008.



Accueil des nouveaux Corençais en octobre 2009.



Réception des artistes corençais à La Condamine en septembre 2010.
Remise des dictionnaires aux futurs collégiens en juin 2010.



Remise de diplômes aux vétérans de 39-45 à la veille du 11 novembre 2010.



Inauguration de l'exposition humanitaire sur le Ladakh-Zanskar à La Condamine le 8 février 2012.



Le Prix de La Condamine des Arts plastiques est décerné à l'artiste Roger Pradourat en février 2013.



18 juin 2013 : jour pour jour, au terme de 18 années de mandat, Jean-Pierre Vicario glisse son bulletin dans l'urne pour élire son successeur.

Jean-Damien M nouveau ma

Il y avait la foule des grands jours à La Condamine, le 18 juin dernier, pour assister au conseil municipal et à l'élection d'un nouveau maire pour Corenc.

Avec le public corençais, on reconnaissait de nombreuses personnalités locales, Michel Savin, sénateur de l'Isère, Marie-Christine Tardy, conseillère régionale et maire de Meylan, Bertrand Lachat, président du SEDI, Robert Magnin, maire honoraire de Corenc, Richard Cazenave, député honoraire et bien d'autres élus venus en amis.

Après avoir constaté que le quorum



était (largement) atteint, que tous les conseillers municipaux étaient présents ou représentés, Monique Sacchi, maire par intérim a fait procéder à l'élection de deux secrétaires de séance et a aussitôt laissé la place de président à Jacques Flandrin, doyen du conseil.

Jean-Pierre Vicario, qui avait repris sa place de conseiller municipal, a demandé la parole pour un discours bref mais chargé d'émotion vis-à-vis des Corençais et de ceux avec lesquels il a travaillé pendant ces 18 années, d'humilité et de sérénité face au temps qui passe et d'élégance vis-à-vis de son successeur (voir page 8) puis a remis son écharpe de maire et symboliquement les clefs de la mairie, au doyen, à charge pour lui de les transmettre à son successeur.

Était ensuite abordée la première déli-



bération à l'ordre du jour, la plus attendue, l'élection du maire de Corenc. Suite à l'appel de candidature, Jacques Crouzet pour le groupe Corenc citoyenneté et Jean-Damien Mermillod-Blondin, pour le groupe Ensemble pour Corenc, se sont portés candidats. Il a été procédé au vote à bulletins secrets, élu par élu. Sur les 27 suffrages exprimés des 27



conseillers municipaux, Jean-Damien Mermillod-Blondin a obtenu 22 voix et Jacques Crouzet 5 voix.

Ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, Jean-Damien Mermillod-Blondin a été proclamé maire.

Jacques Flandrin lui a remis symboliquement les clefs de la mairie et

l'écharpe de maire qu'il a aussitôt portée.



Jean-Damien Mermillod-Blondin a exprimé ses remerciements pour la confiance qui lui était manifestée par ce vote et donné sa vision sur la fonction de maire (ses propos sont repris pour partie dans l'interview qu'il a donnée à notre journal en page 9).



ermillod-Blondin ire de Corenc



Transparence : indemnisation du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Les communes de 3 500 à 4 999 habitants, le taux maximal de l'indemnité de fonction est de 55 % de l'indice brut 1015 terminal de la fonction publique, pour le maire et de 22 % pour chaque adjoint. Les conseillers délégués peuvent bénéficier d'une indemnité mais le total des indemnités ne doit pas dépasser 231 % de l'indice brut 1015 au vu du nombre des adjoints.

L'enveloppe votée par le conseil est la même que précédemment :

- maire 41.47 % soit 1 576,65 € mensuels bruts,
 - adjoint (8) 18.20 % soit 691,97 € mensuels bruts,
 - questeur (1) 18.20 % soit 691,97 € mensuels bruts,
 - conseiller municipal délégué (5) 4.30 % soit 163,47 € mensuels bruts.
- Total 231 % de l'indice.

Le maire nouvellement élu a alors pris sa place pour présider le conseil et poursuivre l'ordre du jour par la fixation du nombre des adjoints, fixé à 8 par vote à l'unanimité des 27 suffrages exprimés, puis par l'élection des 8 adjoints qui seront chargés d'une délégation.

Deux listes ont été déposées, une, composée des 5 élus de Corenc citoyenneté, l'autre, de 8 noms de la liste d'Ensemble Corenc qui, après un vote à bulletins secrets, a obtenu la majorité absolue dès le premier tour.

Sont donc élus adjoints, Monique Sacchi, Jacques Flandrin, Catherine Witomski, Pierre Joire, Mireille Quaix, Jean Hovhannessian, Isabelle Coste, Bernard Morin.

Puis, le maire, les élus et le public se sont retrouvés autour d'un sympathique apéritif, qui s'est prolongé dans la soirée.



Le discours de Jean-Pierre Vicario au conseil municipal du 18 juin 2013



Madame le Maire par interim, chère Monique, Monsieur le Doyen, Cher Jacques, Mesdames et Messieurs et chers collègues, Chers amis, Le sentiment qui m'anime aujourd'hui est celui d'un pilote qui se pose après un long vol. Se mêlent la satisfaction d'avoir amené passagers et appareil à bon port, d'avoir profité des instants de calme, d'avoir surmonté les turbulences mais aussi la nostalgie de ces moments uniques que l'on vient de vivre.

Finalement, ce moment est un moment tout simple, un moment tout naturel qu'il faut vivre simplement.

J'ai eu la chance de pouvoir apporter quelques pierres, ou plutôt puisqu'on est à Corenc quelques galets, dans ce lent processus qu'est l'évolution d'une commune. De cela je suis très reconnaissant envers les Corençais, car il s'agit d'une expérience unique. Je me suis efforcé d'agir dans l'intérêt général, j'ai pu me tromper parfois, j'espère avoir fait les bons choix, il ne m'appartient

pas de le dire, à chacun d'apprécier. En qualité de premier magistrat, j'assume seul les erreurs éventuelles, c'est le privilège du chef, et pour les succès, j'en partage le mérite avec les élus et les agents de la commune qui m'ont entouré tout au long de ces dix-huit années. Permettez-moi en cet instant d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés: Joseph Loiodice, Albert Pelen, Philippe Davaine, Georges Vallier, Yves Piège.

Toute action humaine a un début et un terme, c'est naturel et je crois qu'il est important, en toute lucidité, de savoir lorsqu'une page doit être tournée. Je l'ai expliqué, il me semble que l'avenir de Corenc appelle des questionnements, des débats, un regard neuf, plus en phase avec la société telle qu'elle est aujourd'hui. J'en ai tiré les conséquences, et, dans quelques instants vous désignerez, chers collègues du conseil municipal, en toute conscience celui qui vous paraîtra le plus à même de conduire la Commune dans les années qui viennent et d'animer le débat qui aura lieu dans la perspective

du renouvellement de 2014. Je redeviens ce que j'étais, le 18 juin 1995, juste avant que vous ne me confiiez les destinées de notre commune, de notre cher Corenc, un simple conseiller municipal au sein d'une équipe.

Je n'ai pas de conseil à donner à mon successeur, simplement l'assurer de mon amical soutien, de ma confiance et de ma disponibilité. Je lui dirai simplement ceci: les mois et je l'espère les années qui viennent lui appartiennent à lui et à son équipe, qu'ils agissent avec pour seul guide, ce qu'ils considéreront être l'intérêt de Corenc, qu'ils n'hésitent pas, s'ils l'estiment nécessaire, de remettre en cause certains choix du passé et qu'ils donnent à notre Commune et à ses habitants toute la passion qu'elle mérite. Pour finir, je dois dire aussi que j'envie un peu mon successeur d'être au début d'une histoire qu'il lui revient d'écrire.

Pour marquer cet instant, je remets l'écharpe de maire à notre doyen Jacques Flandrin qui en ceindra le nouvel élu.

Jean-Damien Mermillod-Blondin : “Élus et habitants doivent travailler ensemble”

40 ans, avocat, père de trois enfants, installé depuis une dizaine d'années dans la Commune, Jean-Damien Mermillod-Blondin s'est impliqué dans la vie associative communale. Élu conseiller municipal en 2008, il est rapidement nommé dès 2009, questeur chargé des finances, et s'est imposé auprès de ses collègues par son sérieux et ses compétences. Les Nouvelles de Corenc l'ont rencontré sitôt après son élection.

Racontez-nous votre rencontre avec Corenc ?

Haut-Savoyard d'origine, je suis venu faire mes études à Grenoble où je suis resté pour exercer mon activité professionnelle. Participant à la course cycliste de la montée du Saint-Eynard devenue depuis, le Trophée Georges Vallier, j'ai eu un coup de cœur pour Corenc et j'ai eu envie d'y installer ma famille. Tous les jours, je m'en félicite, j'aime ses traditions et aussi son goût pour la modernité, elle allie le charme d'un village au dynamisme d'une grande agglomération.

« Monsieur le Maire », que signifie ce titre pour vous ?

C'est un grand honneur évidemment, mais c'est avant tout une très grande responsabilité. La commune est l'institution la plus proche. Dans les périodes de crise, d'inquiétude, de mutation, lorsque le lien entre les gens, entre les générations tend à se distendre, elle est en première ligne. Un maire, une équipe municipale doivent être aux côtés de leurs concitoyens, même pour des questions qui dépassent largement leurs pouvoirs. Finalement, lorsqu'on prend une décision au niveau de l'État ou d'une Région, on parle de statistiques, lorsqu'un maire prend une décision au niveau d'une commune de 4000 habitants il agit sur la vie des gens, il est



dans l'humain. Il faut s'en souvenir à chaque instant.

Quel bilan tirez-vous de l'action de votre prédécesseur ?

Il faudrait être bien présomptueux pour prétendre juger les 18 années qu'un homme a consacrées à sa commune. Je tiens en premier lieu à saluer l'engagement de Jean-Pierre Vicario au service de Corenc. J'éprouve beaucoup de respect pour Jean-Pierre. Certes, nous avons des personnalités différentes, nos points de vue ne sont pas forcément identiques sur certains dossiers mais je crois que chacun s'accordera à dire que Corenc est une commune où il fait vraiment bon vivre, où l'on a envie de voir grandir ses enfants, où l'on dispose d'équipements et de services de qualité. J'ajouterais que je mesure encore mieux depuis quelques jours la charge qui a été la sienne tout au long de trois mandats. Quelle que soit la qualité de l'équipe qui l'entoure, il arrive toujours un moment où un maire est seul pour décider ce qu'il croit aller dans le sens du bien commun. C'est une grande responsabilité.

L'urbanisation future de Corenc telle qu'elle ressort du PLU inquiète certains Corençais, que comptez-vous faire ?

D'abord je crois que sur cette question et sur celle qui lui est directement liée, du logement, il faut être parfaitement transparents et poser les problèmes tels qu'ils sont. Corenc comme toutes les communes de France doit respecter les lois et la loi impose un effort important, qui vient même d'être encore accru par le nouveau gouvernement en matière de logement et plus particulièrement de logement social. Corenc devra donc remplir ses obligations mais pour moi il faut mettre les choses à plat, débattre, et définir en associant le plus possible les Corençais des règles d'urbanisme et une stratégie d'aménagement de notre territoire qui permettent de créer du logement tout en conservant

la qualité du site de notre commune. C'est toute la difficulté, car les positions de Corenc sont souvent mal perçues au niveau de La Métro. Il nous faut donc plus que jamais, élus et habitants, travailler ensemble pour faire comprendre à nos partenaires que Corenc veut rester elle-même tout en accueillant de nouveaux habitants.

Ferez-vous la Médiathèque ?

Les choses sont claires : rien n'est encore décidé. Le projet de médiathèque tel qu'il est envisagé aujourd'hui n'est raisonnablement faisable qu'à la condition que tous les partenaires financiers répondent présents et qu'il n'y ait pas de dépassement de l'enveloppe définie par le conseil municipal. Une fois ces éléments connus, le conseil municipal débattera et je souhaite là aussi que les Corençais puissent s'approprier ce débat. Évitions les postures de principe qui sont parfaitement vaines tant que l'on ne connaît pas tous les éléments d'un dossier et une fois qu'on les connaît, permettons à nos concitoyens de s'en saisir. À la lumière de tous ces éléments, je prendrai mes responsabilités le moment venu, soit d'ici la fin de l'année.

Quelle est votre méthode de travail ?

Je n'aime pas travailler seul et j'aime comprendre toutes les données d'un problème avant de décider. Dans mon métier, comme dans la vie, je crois que les opinions différentes, dérangelantes mêmes, sont une richesse parce qu'elles permettent de trouver des solutions plus pertinentes que l'on n'aurait pas pu imaginer en restant dans un bureau, enfermé dans ses propres certitudes. Je n'invente rien, le monde d'aujourd'hui fonctionne ainsi. Chacun peut intervenir en temps réel dans tout débat, apporter de la matière, porter une contradiction positive. C'est ainsi que l'on construit ensemble une vision plus exacte des problèmes et que l'on est en mesure d'éclairer une décision.

Vacances: prenez le temps de lire...



C'est l'été! Les bibliothécaires vous ont rapporté, de la Bibliothèque départementale de l'Isère, une nouvelle sélection de livres pour accompagner vos vacances.

Depuis les premiers préparatifs (guides de voyage, beaux-livres sur des destinations...), en passant par le redoutable périple en voiture (CDs, jeux et charades pour s'occuper durant le trajet...), jusqu'aux plaisirs et distractions sur votre lieu de vacances (livres et albums jeunesse sur le thème de la mer, de la campagne et de la montagne, observation de

la faune et de la flore, jeux de cartes et activités en plein air, salades et autres délices « fraîcheur »...), vous n'aurez plus d'excuses pour vous ennuyer!

Profitez-en! Pour vous permettre de partir sereinement, la durée de prêt passe à deux mois (10 documents par carte de lecteur, nouveautés incluses). Et si vous passez l'été à Corenc, la médiathèque reste ouverte en juillet et en août pour vous accueillir aux horaires habituels (à l'exception de la semaine du 5 au 10 août inclus).

Initiation au lightpainting

Elle vous propose même deux ateliers



d'initiation au lightpainting - une technique photographique qui permet de peindre sans toile, en composant une œuvre à partir de jeux de lumières. Plus de renseignements auprès des bibliothécaires.

Inscrivez-vous dès maintenant à l'une de ces deux dates: le mercredi 21 août ou le vendredi 23 août à 19h (places en nombre limité, matériel fourni). Les œuvres que vous aurez produites dans le cadre de cette animation feront l'objet d'une exposition à la rentrée de septembre.

L'équipe de la médiathèque (Pauline, Aurélie et Ariane) vous souhaite un très bel été!

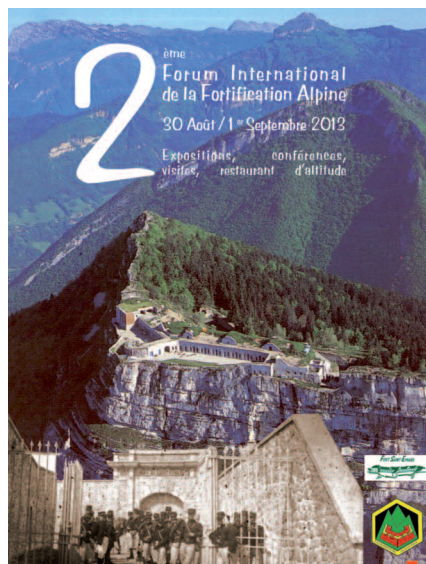
Second forum de la fortification alpine

Du 30 août au 1^{er} septembre prochains, le "Second forum de la fortification alpine" tiendra ses assises en l'enceinte de l'ouvrage du Saint-Eynard.

Sous l'égide de la fédération Alpyfort et de l'association du fort Saint-Eynard, événement majeur du monde de l'histoire de la fortification, globalement de Vauban à Maginot. Il réunira les associations, propriétaires, acteurs de la préservation, de la reconstruction, de la valorisation, de l'animation..., d'un patrimoine militaire témoin de celle de nos devanciers et des belligérants d'alors.

Sis à 1 338 m d'altitude, destiné alors à protéger Grenoble d'une attaque à revers depuis le nord de la Chartreuse et de la Savoie par le col de Porte, le fort du Saint-Eynard fut construit à partir de 1873 aux frontières du ciel, face aux Alpes, sur l'un des hauts lieux du massif de la Char-

treuse, ouvrage d'artillerie de la « ceinture des six forts grenoblois », garnison de 420 hommes..., il est le parfait exemple de



l'architecture militaire de défense de la fin du XIX^e siècle. Fortification d'altitude, exceptionnellement restaurée à partir de 1991 elle est ouverte au public de la « dernière à la première neige. »

Au programme, le samedi 31 août, les visites guidées du Musée des troupes de montagne à la Bastille, des blockhaus italiens de Voreppe précéderont une "soirée piou-piou" au fort, le lendemain dimanche, dès 10h, dans les casemates de l'ouvrage, cycle de conférences, expositions, libraires, dédicaces, animations, visite libre de l'espace historique, du bâtiment des officiers, des dessus..., restauration, sandwicherie, buvettes, boutique..., entrée libre et gratuite.

L'affiche, le prospectus, le programme détaillé, les lieux de rendez-vous, l'hébergement, les informations complémentaires, les conditions d'accès..., sont disponibles au téléchargement sur www.fortsteynard.com

Le plan canicule 2013

La canicule exceptionnelle de 2003 et ses conséquences sur la population, ont révélé la nécessité d'adapter le dispositif national de prévention et de soins. Chaque année, le Ministère de la santé recommande aux Communes de communiquer sur les actions mises en place par la Commune et les documents diffusés par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES).

Qu'est ce que le plan canicule ?

L'objectif de ce plan est de définir les actions de court et de moyen terme dans les domaines de la prévention et de la gestion de la crise afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur. La loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées s'inscrit dans ce cadre. Cette loi s'attache à organiser la prévention des risques par le biais d'un dispositif d'alerte et de veille, qui permet au final de porter secours et assistance en cas de crise aux personnes fragiles et isolées.

Comment s'articule-t-il ?

Concrètement, le plan canicule s'articule autour de trois niveaux d'alerte progressifs :

1. **La veille saisonnière** : ce premier niveau est déclenché du 1^{er} juin au 31 août de chaque année. Il instaure dans le département une veille saisonnière selon l'évolution climatique et saisonnière.

2. **Le niveau de mise en garde et actions** est déclenché lorsqu'une vague de chaleur est prévue ou est en cours. A ce niveau correspond une série d'actions préventives qui sont réalisées par les services publics de façon adaptée à l'intensité et à la durée du phénomène.

3. **Le niveau de mobilisation maximale** est activé lorsque la canicule s'accompagne de conséquences qui dépassent le champ sanitaire.

Le rôle du maire

Le décret du 1^{er} septembre 2004 assigne au maire quatre missions :

- Informer ses administrés de la mise en place du registre du plan canicule,
- Collecter les demandes d'inscription,
- En assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité,
- Le communiquer au préfet à sa demande, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



Qui peut s'inscrire sur le registre du plan canicule ?

Les personnes résidant à leur domicile :

- de plus de 65 ans ;
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail ;
- adultes handicapées bénéficiant d'une allocation spécifique et/ou d'une carte d'invalidité.

Comment s'inscrire sur le registre du plan canicule ?

Rappelons que la démarche d'inscription est volontaire, elle n'a rien d'obligatoire. Cette inscription doit se faire par écrit. Si vous avez 65 ans et plus, vous recevrez prochainement un courrier de la mairie accompagné d'un formulaire d'inscription, à nous retourner si vous souhaitez être inscrit sur le registre du plan canicule.

Si ce formulaire ne vous parvient pas, n'hésitez pas à téléphoner en mairie au 04 76 18. 50 06 aux jours et heures d'ouverture ou en écrivant à la mairie de Corenc, à l'attention de Véronique Harel, 18 avenue de La Condamine, 38700 Corenc. Un formulaire d'inscription vous sera aussitôt envoyé.

Parallèlement à ce dispositif, pensez qu'il y a sans doute à côté de chez vous, famille, amis ou voisins qui sont prêts à vous aider.

Recommandation canicule :

Comment limiter la hausse de température dans l'habitation :

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir.
- Baisser ou éteindre les lumières électriques.

Conseils individuels pour lutter contre un coup de chaleur

- Éviter de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes.
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, nous vous rappelons que le centre d'animation de jour « le verger » dispose d'une pièce rafraîchie.
- Prenez dans la journée des douches ou bains frais sans vous sécher.
- Buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif (proscrire l'alcool, ou boisson à teneur en caféine).
- Continuer à vous alimenter, en fractionnant si besoin les repas.
- Un numéro vert « canicule info service » est à votre disposition du lundi au samedi de 8h à 20h au 0 800 06 66 66.
- En cas d'urgence, appeler le Samu au 15.

Supports d'information

Le dépliant « *La canicule et nous... comprendre et agir* » sera rediffusé : il explique aux personnes âgées, aux adultes (travailleurs exposés à la chaleur, sportifs...) et aux enfants les moyens de se protéger en cas de hausse importante des températures.

Par ailleurs l'INPES propose des documents accessibles aux publics en situation de handicap, plaquettes en gros caractères ou en braille pour personnes malvoyantes, version adaptée aux personnes sourdes dont l'accès à la langue française est difficile outre spots sur Internet en langue des signes (www.inpes.sante.fr)

L'ensemble des documents est disponible dans les pharmacies, les réseaux de l'assurance-maladie et du ministère de la Santé, les mutuelles, les communes et les associations d'aide à domicile.

L'été à Corenc

Voisins, voisines

Avec le respect de la réglementation et un peu de courtoisie, nous conservons le sourire de nos voisins

Pendant l'été où toutes fenêtres sont ouvertes, les vôtres mais aussi celles de vos voisins, le bruit est une gêne. Une musique répétitive amplifiée, des portes ou des volets qui claquent, des soirées sur la terrasse un peu trop bruyantes et les relations peuvent vite devenir tendues avec vos voisins.

Veillez aussi aux heures et aux jours autorisés pour la tonte (voir ci-après). Quant à nos amis à quatre pattes mieux vaut faire en sorte de limiter leurs aboiements. Ne les laissez pas divaguer. Merci de ramasser leurs excréments.

Jours et heures de tonte

Par respect pour les voisins, les jours et heures de tonte sont réglementés de la manière suivante :

- en semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Les feux en plein air toujours interdits

L'arrêté préfectoral interdisant les feux en plein air est toujours en vigueur.

Taille des arbres et des haies

Les haies ne doivent pas dépasser sur la voie publique. La hauteur maximale est limitée à 2 mètres sur la propriété voisine et à 1,50 mètre sur la voie publique.

Les loisirs

Bibliothèque municipale

Fermeture du 5 au 10 août inclus.

Ouverture aux horaires habituels :

Les lundi, mardi et jeudi de 16h à 19h – le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h – le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30

Bibliothèque pour tous

Fermeture du 6 juillet à midi au 3 septembre. Ouverture exceptionnelle les 27 juillet, 24 et 31 août de 10h30 à midi pour renouvellement ou restitution des livres empruntés.

Tennis club et école de tennis

Le tennis club est ouvert tout l'été de

Vos commerces cet été

- Pharmacie Montfleury : ouverte tout l'été,
- Caves de Corenc : fermeture du 2 au 19 août inclus,
- Vival : fermeture du 27 juillet au 25 août,
- Utile : ouvert tout l'été,
- L'Amandine : fermeture du 28 juillet au 19 août inclus,
- Coiffure l'Inédit : fermeture du 12 au 19 août inclus,
- Repass'net : fermeture du 3 au 25 août inclus,
- Tabac-presse : ouvert tout l'été,
- Garage Mathevet : fermé du 29 juillet au 15 août inclus,
- Garage Montfleury : fermé du 27 juillet au 18 août inclus,
- Café des Alpes : ouvert tout l'été,
- Restaurant La Corne d'Or : ouvert tout l'été,

8h30 à 21h30

Des stages de tennis enfants et adultes sont organisés :

- du 17 juin au 21 juin (soir),
- du 1^{er} juillet au 05 juillet,
- du 8 juillet au 12 juillet,
- du 15 juillet au 19 juillet,
- du 22 juillet au 26 juillet,
- du 19 août au 23 août,
- du 26 août au 30 août.

Stage du lundi au vendredi, soit 1h30 par jour. Tarifs : 75 € pour les membres club, 85 € pour les non-membres.

Renseignements et inscriptions auprès de Delphine au 06 77 79 16 68

Possibilité également de leçons individuelles

Le Centre de loisirs de La Tronche-Corenc

Depuis quelques années, le CCAS de Corenc a passé une convention avec le Centre de loisirs de La Tronche situé à l'Espace Doyen Gosse (villa des Alpes). Tel 04 76 63 33 40

Ce centre de loisirs municipal est animé par une équipe pédagogique composée d'animateurs diplômés et un programme d'activités adaptées à l'âge, aux besoins et aux rythmes des enfants.

Le centre est fermé du 5 août au 23 août.

Un espace jeunes accueille les jeunes de 11 à 21 ans

Il est situé 11-13 rue Doyen Gosse à La Tronche

- Restaurant Le Provence : ouvert tout l'été,
- Restaurant Côté court : ouvert tout l'été du mardi au dimanche,
- Pizza Bella : fermeture du 12 au 24 août inclus,
- Restaurant du Fort du Saint-Eynard : ouvert tout l'été sauf le dimanche soir et le lundi,
- Taxi Chassandre-Baroz : en congé du 6 au 21 août.

Vos services cet été

- Cabinet de médecine Perrin-Bouthors : ouvert tout l'été
- Cabinet Dickson Lang, pédicure-podologie : fermeture du 6 au 15 juillet et du 18 au 25 août

Votre marché

Le marché de producteurs est fermé en août.

Possibilité de chantiers, de réalisation de projets, de passer le BAFA. Tél. : 04 76 63 38 20, permanence d'accueil pendant les vacances de 13h30 à 18h.

Prévenir les cambriolages

Un cambriolage se produit en France toutes les deux minutes et demie, essentiellement pendant la journée. Le cambrioleur choisit des cibles faciles, se renseigne sur vos habitudes et profite des failles de votre protection car il doit pouvoir agir rapidement.

Le Groupement départemental des gendarmeries de l'Isère donne quelques conseils que voici :

- Fermer portes et fenêtres même pour une absence de courte durée.
- Ne pas cacher les clefs sous un paillasson ou un pot de fleurs.
- N'inscrire ni nom ni adresse sur le trousseau de vos clefs.
- Ne pas laisser la clef sur ou dans votre véhicule.
- Conserver cette clef loin de l'entrée de votre habitation.
- Ne pas garder chez soi des sommes d'argent importantes même dans des cachettes que vous pensez introuvables.
- Ne jamais laisser dans votre logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèques...
- Photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles, vos petits objets d'art.

Opération « tranquillité vacances »

Particuliers, artisans, commerçants, si vous partez en vacances, vous pouvez déposer une demande individuelle signalant votre absence auprès de la police municipale de Corenc ou de la Gendarmerie de Meylan.

Vous pouvez télécharger ce formulaire de demande en ligne sur le site de la Commune www.ville-corenc.fr ou sur le lien www.interieur.gouv.fr sur la rubrique « tranquillité vacances »

- Conserver les factures.
- Renforcer les protections de votre domicile.
- Poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes, des grilles ou des barreaux pleins en acier.
- Changer immédiatement les serrures

en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela est accompagné de la perte ou du vol de documents où figurent votre identité ou votre adresse.

En cas de cambriolage :

- Laisser les lieux en l'état.
- Ne touchez à rien.

• Prévenez sans délai la gendarmerie ou la police en composant le 17.

• Dressez l'inventaire des objets dérobés et apportez le lors du dépôt de plainte.

• Prévenez votre assureur.

Attention aux moustiques-tigres

Le moustique-tigre peut être porteur de maladies telles que le chikungunya ou la dengue. Du fait de la présence avérée de moustiques-tigres dans notre commune, il est recommandé d'éviter de laisser l'eau stagner dans des réservoirs, soucoupes de pots de fleurs, pneus usagés...

La route des forts et châteaux: de Corenc à la Grande Chartreuse

Le 15 juin, la traditionnelle balade de véhicules anciens a pris le départ à la Condamine pour rejoindre le Fort du Saint-Eynard en faisant une étape à la distillerie de la Grande Chartreuse à Voiron.

La commune a offert, comme chaque année, un agréable petit-déjeuner servi par Nazia Hellal aux 23 équipages qui avaient garé leurs superbes machines, en épi, devant la mairie dès 8h en attendant le départ.

Le beau temps était de la partie qui donna à cet événement mécanique une atmosphère de fête. A 9h, Ferrari, Porsche, Jaguar, Delahaye, Lotus, MG, Traction, Simca... s'élancèrent pour Voiron. Très bien reçus par une hôtesse, Clémence Vieux-Melchior, qui nous expliqua savamment la fabrication des élixirs de Chartreuse. Les équipages continuèrent ensuite par la Grande Chartreuse pour rejoindre le Fort du Saint-Eynard pour la remise des prix

avec un bon apéritif et un déjeuner constitué de charcuterie de première qualité ainsi que le légendaire gratin dauphinois à la crème qui en fait sa spécialité.

Aucun incident, aucune panne n'a perturbé notre balade, conduite par Christian Simonetti, président des 4A et administrateur de la FFVE nationale, en harmonie complète avec Géraud Kluczynski, président de l'association du Fort du Saint-Eynard.



Libre expression

Groupe Ensemble pour Corenc

Servir Corenc

La majorité municipale présente tout d'abord ses félicitations chaleureuses au nouveau maire qu'elle a désigné en son sein.

Dès son entrée au conseil municipal en 2009, Jean-Damien Mermillod-Blondin a démontré son esprit d'équipe, son sens de l'écoute, sa capacité à assimiler rapidement les dossiers les plus complexes.

Les résultats de sa gestion de nos finances communales depuis 2010 sont éloquentes puisque sous son impulsion, notre commune s'est signalée par sa capacité à conduire des projets importants, notamment dans le domaine de l'entretien des réseaux et des voiries, tout en améliorant ses équilibres financiers. C'est une performance dans la période que nous connaissons !

Très investi dans la commune, il nous a impressionnés par sa connaissance de Corenc et sa volonté, en toutes circonstances, de bien appréhender les attentes des habitants.

C'est donc très naturellement que, dès l'annonce par Jean-Pierre Vicario de son retrait, la candidature de Jean-Damien Mermillod-Blondin nous est parue une évidence.

Dès son élection, notre nouveau maire s'est mis au travail avec ardeur et a déjà pris des décisions importantes, telle celle de rouvrir le dialogue avec les habitants au sujet du projet de construction chemin des Pierres qui suscite un certain nombre d'inquiétudes.

Nous sommes heureux que Jean-Pierre Vicario avec beaucoup de lucidité nous ait donné l'opportunité de cette nouvelle dynamique autour d'un maire à la fois jeune et pourtant expérimenté. Une fois encore, Jean-Pierre aura choisi de servir Corenc avant tout.

Le groupe des élus d'Ensemble pour Corenc

Groupe Corenc Citoyenneté

Saluons le nouveau maire de Corenc, futur candidat aux élections municipales

Notre groupe d'élus minoritaires salue l'élection de Monsieur Jean-Damien Mermillod-Blondin à la fonction de maire de Corenc. Le vote solidaire de la majorité municipale est de bon augure pour la cohésion à venir de cette équipe. Il y a du pain sur la planche pour les huit mois de la fin de ce mandat. Une décision sera à prendre pour le projet de médiathèque, il faut faire avancer les projets de logements sociaux, anticiper sur l'hiver pour des routes communales en bien mauvais état, se montrer partenaire responsable des associations corençaises, préparer le budget 2014,...

Nous avons apprécié que, parmi les premiers mots de notre nouveau maire, prenne place le souhait de travailler en concertation avec la minorité du conseil municipal. Nous connaissons déjà Monsieur Mermillod-Blondin et nous avons toutes les raisons de penser qu'il en sera ainsi. Les échanges et les points de vue différents pourront contribuer à faire progresser la vie communale sur différents sujets, nous nous y engageons aussi de notre côté.

A propos de l'élection de mars 2014, gardons-nous toutefois de nous laisser bercer par une actualité riche en rebondissements : tous les adjoints ont été reconduits dans leurs fonctions, les Corençais jugeront donc sur le bilan de l'ensemble du mandat.

Le groupe des élus de Corenc Citoyenneté

Sur l'agenda de juillet à septembre

- 5 juillet : fête de la crèche à la crèche (18h),
- 31 août et 1^{er} septembre : Forum de la fortification alpine,
- 7 septembre : Trophée Georges Vallier,
- 8 septembre : barbecue des associations,
- 14 septembre : Forum des associations,
- 14 et 15 septembre : Journées du Patrimoine,
- 21 septembre : fête de l'enfance.

Les Nouvelles de Corenc

est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère).

Directeur de la publication : Jean-Damien Mermillod-Blondin.

Rédactrice en chef : Monique Sacchi-Meunier-Pernin.

Photos : Meaghan Major, X, droits réservés.

Adresse : La Condamine, 38700 Corenc.

Tél. : 04 76 18 50 00. Fax : 04 76 18 50 05.

Courriel : communication@ville-corenc.fr

lemaire@ville-corenc.fr. Internet : www.ville-corenc.fr.

Permanences

- ◆ Le maire reçoit le lundi de 15h à 18h sur rendez-vous.
- ◆ Permanence du médiateur : le mercredi 10 juillet de 15h à 17h15.
- ◆ Permanence de l'architecte conseil : les mardis 2 et 16 juillet de 9h à 12h. Rappel : les rendez-vous pour les permanences sont pris jusqu'au vendredi midi précédant la permanence.
- ◆ Ramassage des déchets végétaux : les lundis 18 et 22 juillet.
- ◆ Ecrivain public : Paule Gaudfrin reçoit sur rendez-vous, selon les besoins, à la mairie (tél. : 04 76 18 50 00) ou le matin dans les locaux de l'Association familiale (tél. : 04 76 88 00 27).
- ◆ Police municipale, tél. : 04 76 18 50 10.
- ◆ « Ensemble pour Corenc » : les

adjoints, conseillers délégués et les élus de la majorité reçoivent sur rendez-vous (04 76 18 50 00).

- ◆ « Corenc Citoyenneté » : les élus reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 04 76 18 50 00.
- ◆ La mairie est ouverte du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h30 (fermée le matin), le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 04 76 18 50 00.
- ◆ Permanence téléphonique pour les services techniques du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 au 04 76 18 50 01. En dehors de ces plages horaires, appeler le service accueil de la mairie au 04 76 18 50 00.
- ◆ Permanence Vie quotidienne, tél. : 06 08 86 27 60.

Les Nouvelles de Corenc vous souhaitent de bonnes vacances et vous donnent rendez-vous en septembre. Les associations qui souhaitent faire paraître un article doivent l'adresser avant le 20 août.



AMIS DE CORENC

Brocante d'automne et vide-greniers: ce sera le 8 septembre

L'association « Les Amis de Corenc » organise sa traditionnelle brocante vide-greniers d'automne le 8 septembre sur le plateau sportif au Village.

Cette manifestation, qui connaît un succès toujours renouvelé d'année en année, est ouverte à tous les Corençais.

Videz vos greniers et vos garages en prenant un stand! Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en retirant un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie de Corenc ou en téléchargeant un bulletin d'inscription à partir du site des amis de Corenc (www.amis-de-corenc.com).

N'oubliez pas de joindre une photocopie d'une pièce d'identité avec votre chèque. Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, merci d'utiliser, si cela vous est possible, notre mail (amis-de-corenc@orange.fr).

Venez nombreux partager cette journée de convivialité et de bonne humeur.

Les bénévoles de l'association seront présents pour vous accueillir autour de la buvette.

Ils vous proposeront outre des boissons, grillades, merguez, frites, hot-dog et autres produits de bouche à consommer sur place ou à emporter.

Nous lançons un appel aux parents d'élèves pour qu'ils nous apportent nombreux de délicieux gâteaux. N'oubliez pas que l'intégralité des bénéfices est

reversée aux écoles de Corenc!

Que vous soyez vendeur d'un jour ou chineur de toujours, venez soutenir notre action en direction des enfants des écoles de la commune.

ASSOCIATION FAMILIALE

Rendez-vous au forum des associations

L'Association familiale participera au Forum des associations, le samedi 14 septembre. Venez nous y retrouver pour choisir votre prochaine activité.

Nous vous invitons fortement à faire ce jour là vos inscriptions aux différents cours, ceux ci peuvent ainsi commencer plus rapidement.

Notre traditionnelle Fête de l'Enfance aura lieu le samedi 21 septembre, sur le plateau sportif du Village, à partir de 16h. La mise en place se fait à partir de 8h30 et si vous vous sentez une âme de bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez déjà être sûr de passer une bonne journée...

Pour la rentrée prochaine, nous vous proposons du yoga enfants et adultes, un atelier théâtre pour enfants, des cours d'informatique et un club informatique, des cours d'anglais, d'arts plastiques et un atelier peinture.

N'hésitez pas à téléphoner pour de plus amples renseignements, connaître les horaires ou pour nous soumettre des idées. Nous pouvons ouvrir un cours supplémentaire s'il y a suffisamment d'élèves et dans la mesure où nous

avons un créneau dans une salle et un professeur (danse, autre langue...). Marie Noëlle Blassy, tél. : 06 19 04 51 36.

Trois rappels pour l'atelier théâtre!

Après toute une année de travail, sous la houlette d'Emmanuelle François, les enfants de l'atelier théâtre de l'Association familiale de Corenc, Bertil, Carla, Clémentine, Edgard, Gabriel, Lillha, Lilou, Philéas, Romain, Rose, Sixte et Thomas ont donné une représentation devant un parterre bien rempli, de leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs amis et les membres du bureau de l'association.

La pièce étrange, fantastique et fantasque, burlesque et farfelue, écrite, mise en scène et sonorisée par Emmanuelle, et servie par des acteurs en herbe dont certains semblent déjà dotés d'un sacré tempérament, remporta un franc succès auprès des jeunes spectateurs. Et, devant les mines réjouies des douze acteurs, quand ils vinrent saluer pour leur troisième rappel, on peut raisonnablement penser qu'ils ne se sont pas franchement ennuyés pour nous faire plaisir.

Afin de se remettre du suspense insoutenable de la soirée, parents, acteurs, metteur en scène, frères et sœurs se retrouvèrent autour d'un buffet bien garni pour se restaurer d'un morceau de quiche, de tourte, de tarte sucrée ou salée et de nombreux autres délices préparés par les soins des mamans et de certains papas.

Max Laigneau de retour

L'artiste meylanais avait déjà accroché ses toiles à La Condamine. Il revient du 11 au 30 juillet pour exposer des dernières œuvres. Retour sur le parcours d'un peintre reconnu.

C'est à 14 ans qu'il a la révélation de sa vocation: Max Laigneau sera artiste-peintre! Ce jeune Normand, qui excelle en cours de dessin, n'aura de cesse de nourrir ce rêve. Travail en journée, études en soirée, il dirigera plusieurs équipements culturels, parmi lesquels l'Hexagone, de Meylan dont il fut le premier directeur en 1976. Il en partira cinq ans plus tard pour créer son atelier à Meylan et se consacrer à la peinture. Son travail est déjà reconnu par la critique. Sa palette s'est élargie et devient plus éclatante.

Mais c'est à partir de 1988, tournant dans son parcours artistique, lorsqu'il se rend au carnaval de Venise, que les couleurs explosent, exprimant toute son énergie créative. Il connaît le succès public et diversifie ses sujets: la mer et la voile, la femme, le jazz...



© J-C Faure

Des commandes publiques et privées de fresques murales lui permettent d'installer son art dans la ville: au collège des Buclos, au lycée à Seyssinet, à l'école des Pupilles de l'air... Vernissage le 11 juillet.

Laigneau vu par Josy Billstein

Tel un magicien, Max Laigneau métamorphose, investit, transforme son espace de vie. Il libère sa figuration tout en maîtrisant de somptueuses abstractions, dont il délimite les plans pour organiser le rythme par le jeu de ses couleurs si « propres », si pures, qui dépassent la matière alors que le mouvement « avale » le trait. Un monde chatoyant, gai, lumineux qui fait frémir une œuvre qui respire l'amour de la vie.

A gauche, une toile inspirée par le carnaval de Venise: *Masque bleu au turban* (2002).
Ci-dessous, *Vue sur Sète* (2004).

